

**Séance du Conseil Municipal
du 24 avril 2017**

L'an deux mille dix sept, le vingt-quatre avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane HAMON, Maire de Chuelles.
Nombre de conseillers en exercice : 15

Membres présents : Stéphane Hamon, Roland Vonnet, Sylvie Hamard, Martial Pinon, Marie-Claude Garreau, Raymond Lamy, Daniel Bruand, Gérard Billault, Michel Chevallier, Martine Dieudonné de Carfort, Brigitte Bertauche, Mélanie Rozeaux, Orane Hecquet-Blanchet, Eric Gallois, Dominique Lecoœur.

Date de convocation : 13 avril 2017

Date d'affichage : 28 avril 2017

Madame Martine Dieudonné de Carfort a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose l'ajout de deux sujets à l'ordre du jour :

- Transport scolaire pour l'année scolaire 2017-2018
- Réflexion sur l'instruction des dossiers d'urbanisme par la 3CBO

**N°034/2017
TRANSPORTS SCOLAIRES**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la lettre du Conseil Départemental rappelant le transfert de la compétence transport interurbains et scolaire à la Région et fixant le montant de la participation des familles au coût des transports scolaires pour l'année scolaire 2017-2018.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la participation financière de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- décide de ne pas participer financièrement aux transports scolaires.

**N°035/2017
ADMISSION EN NON VALEUR - Service Assainissement**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un état de non valeur pour une créance d'assainissement ; la personne est décédée et les héritiers ont refusé la succession. Le montant s'élève à la somme de 56,80 € et concerne une dette d'assainissement de 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide d'admettre en non valeur la somme de 56,80 €

Les crédits seront pris à l'article 654 du budget primitif 2017.

**N°036/2017
DEMANDE DE REMBOURSEMENT - Livres empruntés non retournés**

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que des livres empruntés à la Bibliothèque Municipale n'ont pas été retournés :

Ecole de Chuelles « Comme en hiver » de Stéphane Servant : 13,50 €

Ecole de La Selle en Hermoy « Joker » de Susie Morgenstern : 7,10 €

Ecole de La Selle en Hermoy « M'Toto » de Anne Wilsdorf : 11,70 €

Mme ***** « Tamina cet été là » d'Hélène Muller : 12,50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Demande le remboursement des livres, pour un montant total de 44,80 € auprès des adhérents comme cela est stipulé dans le règlement intérieur de la Bibliothèque Municipale de Chuelles.

**Séance du Conseil Municipal
du 24 avril 2017**

**N°037/2017
OCCUPATION TEMPORAIRE D'UN TERRAIN**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la nécessité d'indemniser Monsieur Bourillon Jean-Louis ; celui-ci nous prête son terrain pour les différentes manifestations organisées par la commune de Chuelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte d'indemniser M. Bourillon pour un montant de 371€ par an
- Les crédits seront pris sur le budget primitif 2017.

**N°038/2017
ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Monsieur le Maire présente la demande d'adhésion 2017 à la fondation du patrimoine pour un montant de 120 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 120 €.

Les crédits seront pris à l'article 6281 du budget primitif 2017.

**N°039/2017
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
PERSONNEL - REGLEMENT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- A décidé de reconduire pour cette année l'ouverture de l'accueil de Loisirs sans Hébergement.
- Approuve le règlement joint à la présente délibération
- Il fonctionnera du 10 juillet au 28 juillet 2017 inclus, à la journée de 9 heures à 17 heures pour les enfants âgés de 3 ans (scolarisés en septembre 2016) à 12 ans inclus.
- A recruté un directeur de centre
- S'engage à recruter un animateur par groupe de 8 enfants pour les 3 à - 6 ans et un animateur par groupe de 12 enfants pour les 6 à 12 ans.
- Adopte le barème de rémunération suivant :
 - Directeur titulaire du BAFD SMIC + 30 %
 - Directeur stagiaire BAFD SMIC + 20 %
 - Animateur titulaire du BAFA SMIC + 10 %
 - Animateur stagiaire BAFA SMIC + 5 %
 - Animateur sans qualification SMIC
- La rémunération sera effectuée à la vacation (8 heures/jour). Deux vacations supplémentaires seront versées pour la journée de préparation et de fermeture de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement.
- L'indemnité pour l'accueil des enfants matin et soir est fixée à 4,57 €.
- L'indemnité pour soirée à thème est fixée à 4,57 € la veillée.

Les crédits seront pris à l'article 6413 du budget primitif 2017.

**Séance du Conseil Municipal
du 24 avril 2017**

**Règlement Accueil de Loisirs 2017
Du 10 juillet au 28 juillet 2017 inclus**

FONCTIONNEMENT

De 09 heures à 17 heures : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi.

Sont admis les enfants âgés de 3 ans (scolarisés en septembre 2016) à 12 ans inclus.

De 7 h 30 à 9 heures et de 17 heures à 18 heures.

Une garderie payante est prévue.

Le Centre de Loisirs accueillera, en priorité, les enfants scolarisés et domiciliés dans le regroupement pédagogique de Chuelles, La Selle en Hermoy, St Firmin des Bois et dont le dossier sera complet.

INSCRIPTIONS

Elles se feront en Mairie de Chuelles aux heures d'ouverture du secrétariat.

Pièces à produire obligatoirement au moment de l'inscription :

Une fiche d'inscription, par enfant à retirer en Mairie de Chuelles, dûment complétée

- copie du livret de famille,
- fiche sanitaire de liaison
- bons vacances entreprise
- copie de l'attestation de sécurité sociale avec les enfants
- avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015
- notification des prestations familiales versées en 2017
- copie de l'assurance responsabilité civile de l'enfant
- brevet des 25 mètres natation pour les activités nautiques.

ACCUEIL DES ENFANTS A L'ECOLE DE CHUELLES

Le ramassage jusqu'au Centre de Loisirs ne sera pas assuré mais pris en charge par les parents.

Le Centre de Loisirs est dégagé de toute responsabilité pour les enfants arrivant ou partant en dehors des horaires d'accueil.

Le repas du midi et le goûter seront fournis par l'accueil de loisirs.

TARIFS

Ils sont fixés par le Conseil Municipal de CHUELLES. Le tarif est différent pour les enfants non domiciliés dans les communes du regroupement scolaire et non scolarisés dans le regroupement.

PAIEMENT

L'inscription étant à la semaine, le paiement se fera auprès de la Trésorerie de Courtenay dès réception de l'avis des sommes à payer.

Tout remboursement ne pourra être effectué que sur présentation d'un certificat médical.

RECOMMANDATIONS AUX PARENTS

Inscrire si possible, le nom de l'enfant sur les vêtements, sacs, serviettes de bain.

Pendant le séjour, les chaussures fermées sont obligatoires.

L'enfant ne doit pas emporter avec lui de couteau, d'argent, d'objet de valeur (bijoux...) de jouets.

Pour la piscine, prévoir un maillot de bain, un bonnet de bain (obligatoire), une serviette.

Pour le camping, se conformer à la liste demandée par la direction de l'accueil de loisirs.

**Séance du Conseil Municipal
du 24 avril 2017**

SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire présente l'avancement des travaux de la salle polyvalente. Il précise que le règlement intérieur d'utilisation de la salle sera modifié pour les prochaines locations. Un règlement différent sera fait pour les associations.

RENOUVELLEMENT MATERIEL INFORMATIQUE

Monsieur le Maire présente les deux devis concernant l'achat de matériel informatique.

Le premier devis concerne le renouvellement d'un poste en 2017 et du second en 2018 pour un montant de 4 263.60 € HT.

Le second devis concerne le remplacement des deux postes en 2017 pour un montant de 3 505.18 € HT.

Considérant l'économie de 758.42 € HT, le Conseil Municipal décide de renouveler les deux ordinateurs en 2017.

PRECISIONS SUR LES RECETTES

Suite à la réception des dotations de l'Etat, M. Vonnet présente les recettes effectives.

AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire donne des précisions sur l'organisation de diverses manifestations à venir :

- ✓ **Cérémonie du 8 mai :**
 - Horaires inchangés à savoir :
 - 10h15 : Rassemblement à la mairie
 - 10h30 : Dépôt de gerbe aux Gonguets
 - 11h00 : Monument aux morts
 - Une personne sera déléguée à la sonorisation avec le nouveau matériel acquis.

- ✓ **Cérémonie du 18 juin :**
 - Difficultés d'organisation compte tenu des élections législatives le même jour.
 - 10h00 : Cérémonie au monument aux morts
 - Un pot sera offert uniquement aux portes drapeaux dans la salle polyvalente

- ✓ **Rando-Gourmande du 25 mai 2017 :**
 - 2 parcours sont proposés : 17 et 10 km
 - 3 pauses gourmandes
 - Inscriptions en mairie jusqu'au 15 mai 2017
 - 17 € /adultes
 - 7 € / – 6 ans
 - Règlements pris en charge par l'Association Gymnastique Volontaire
 - La déclaration en préfecture est faite

DATES DES PROCHAINES REUNIONS

- ✓ **Commission voirie :** Première semaine de mai date à confirmer lors de la réception des travaux de la salle polyvalente jeudi 27 avril 2017.
- ✓ **Commission loisirs (Rando-Gourmande) :** 15 mai 2017
- ✓ **Prochaine réunion de Conseil Municipal :** Lundi 29 mai 2017 à 20h30

Séance du Conseil Municipal
du 24 avril 2017
TOUR DE TABLE

Miche CHEVALLIER

- Demande si ses sujétions d'installation de panneaux lumineux de signalisation de vitesse aux entrées de bourg ainsi qu'un panneau lumineux d'information avaient été étudiées.
→ L'installation des panneaux de vitesse aux entrées de bourg sera difficile compte tenu du début de zone 30 proche de l'entrée de bourg.
→ Des devis et propositions concernant l'installation d'un panneau lumineux d'information sont en cours. Projet envisagé dernier trimestre 2017 en fonction du budget.

Dominique LECOEUR

- Rappelle que la taille des panneaux zone 30 est trop petite et ne fait pas ralentir les usagers.

Brigitte BERTAUCHE

- Demande l'installation d'un miroir en face du numéro 4 place de la Résistance afin de donner de la visibilité aux usagers de la route arrivant de la place de l'église et qui souhaitent tourner en direction la Selle en Hermoy. En effet des lauriers gênent la vue de ce carrefour.
→ M. Hamon donne le coût d'une telle installation et rappelle qu'il ne peut être installé règlementairement sur une propriété privée sans l'accord des propriétaires et uniquement sur un support dédié à cet effet. Les lauriers qui gênent la visibilité du carrefour ne sont pas sur le domaine public, le propriétaire a donc le droit de les placer à cet endroit.

Martial PINON

- Signale un accident survenu le week-end de Pâques et ayant détruit 3 barrières de la rue de Douchy.

Stéphane HAMON

- Donne des informations sur les travaux réalisés dernièrement (STEP, Rue des écoles).
- Annonce les prochains travaux à réaliser
 - Chemin piétonnier Rue de Courtenay
 - Plantation de jachère sur une bande en face du cimetière
- Donne des informations concernant le recrutement du personnel pour la piscine de Château-Renard

Daniel BRUAND

- Donne le compte rendu de la dernière réunion du Syndicat des Eaux de la Vallée de la Cléry et du Betz

Martine DIEUDONNE DE CARFORT :

- Demande la date de reprise des activités sportives dans la salle polyvalente
→ Après le 8 mai 2017

Eric GALLOIS

- Début d'installation des panneaux « Jachère Fleurie »

Marie-Claude GARREAU

- Le Troc aux Plants du 9 avril 2017 a été une réussite
- Acquisition de 12 jardinières pour la rue de Douchy

Roland VONNET

- La bibliothèque de Chuelles a fait don d'anciens livres à l'association « Cheveux Blancs » de Saint Germain des Prés qui souhaite créer une bibliothèque.
- Donne diverses informations concernant la 3CBO

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le Lundi 29 mai 2017 à 20h30.

**Séance du Conseil Municipal
du 24 avril 2017**

Rappel des conseillers présents :

Stéphane Hamon, Roland Vonnet, Sylvie Hamard, Martial Pinon, Marie-Claude Garreau, Raymond Lamy, Daniel Bruand, Gérard Billault, Michel Chevallier, Martine Dieudonné de Carfort, Brigitte Bertauche, Mélanie Rozeaux, Orane Hecquet-Blanchet, Eric Gallois, Dominique Lecoeur.

| Nom Prénom | Domicile | Date d'élection | Signature |
|---------------------------------|--|------------------------|------------------|
| HAMON Stéphane | Les Bellerets 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |
| VONNET Roland | 27 rue de Douchy 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |
| HAMARD Sylvie | Le Bois des Jacques 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |
| PINON Martial | Les Sabards 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |
| GARREAU Marie-Claude | 2 Le Clos Rousseau 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |
| LAMY Raymond | 74 La Boulassière 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |
| BRUAND Daniel | 3 Rue de Courtenay 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |
| BILLAULT Gérard | 9 rue de Châteaurenard 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |
| CHEVALLIER Michel | 11 le Moulin à vent 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |
| DIEUDONNE DE CARFORT Martine | La Bissaugerie 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |
| BERTAUCHE Brigitte | Les Grands Rosets 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |
| ROZEAUX Mélanie | 24 le Moulin à vent 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |
| BLANCHET Orane | La Barellerie 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |
| GALLOIS Eric | Les Hirlais 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |
| LECOEUR Dominique | 19 rue de Courtenay 45220 CHUELLES | 23/03/2014 | |